

En bref

Le premier semestre 2022 est exceptionnellement chaud, sec et globalement très ensoleillé. Il est ponctué des épisodes météorologiques inédits ou impactants tels qu'une remontée de sable du Sahara en mars, du gel en avril, de la grêle en mai. Malgré des épisodes orageux, les terres s'assèchent un peu plus de mois en mois.

En Pays de la Loire, les **céréales** semées en fin d'année 2021 se développent correctement en 2022. Les orages et la grêle en mai provoquent ponctuellement des dégâts. Les moissons sont précoces et rapides. Les rendements des céréales à paille sont globalement corrects, sauf en terres superficielles du fait de la sécheresse. La guerre en Ukraine engendre une hausse brutale et considérable des cours des graines qui atteignent des niveaux records.

En **fruits et légumes**, les coûts de production sont au centre des préoccupations. Des renégociations de prix s'opèrent. Des plannings de production sont décalés pour réduire la consommation d'énergie fossile. Au premier semestre, le marché est décevant pour les produits de plein champ du fait d'un excès d'offre ou d'un déficit de la demande. La situation est plus favorable pour les produits de serre et la salade d'été dont les cours sont volatils, mais bien au-dessus de la moyenne quinquennale. Les ventes de pommes sont lentes. La prédominance des petits calibres et la douceur des températures entravent leur commercialisation.

La récolte de **muguet** est précoce. Brins et pots trouvent facilement preneur à des tarifs en hausse.

La **vigne** subit localement des dégâts de gel et de grêle. Le développement végétatif accéléré par la douceur augure des vendanges précoces, mais le potentiel de production est difficile à évaluer compte tenu de la sécheresse. Au 30 juin, en volume, les achats du négoce reculent sur un an pour la majorité des appellations. Les prix moyens de campagne sont globalement en hausse. Les stocks sont inférieurs à la normale.

Au cours du premier semestre 2022, l'offre **bovine** limitée contribue au maintien des cotations à des niveaux historiquement hauts partout en Europe. Toutefois, ces prix ne permettent pas nécessairement de couvrir l'envolée spectaculaire des coûts de production. Parallèlement, l'amplification de la sécheresse, sévère en 2022, accélère la décapitalisation allaitante. Les exportations de veaux d'élevage et de brouillards sont impactées. En cumul, les abattages régionaux de bovins sont en retrait de près de 5 % par rapport à 2021 (toutes catégories confondues) et plus encore par rapport aux moyennes quinquennales. L'inflation alimentaire freine le volume des achats au détail, bien qu'ils progressent en valeur. Le dynamisme du secteur de la restauration hors domicile (RHD) participe à l'augmentation des importations avec pour corollaire un déficit commercial qui se creuse.

La collecte **laitière** est légèrement supérieure à celle du premier semestre 2021 avec des cours en hausse. En bio, l'excédent de production pèse sur les cours qui fléchissent.

Pour les **ovins**, les abattages régionaux sont en repli ainsi que la production à l'échelle nationale. Les cours sont inhabituellement élevés dans un contexte d'envolée des coûts de production notamment alimentaires.

Les cotations **porcines** remontent nettement au cours du semestre. La demande s'accroît et l'offre se réduit dans les pays européens. Les coûts de l'élevage continuent de s'alourdir. La consommation hors domicile reprend de la vigueur en compensant la baisse de la consommation à domicile.

Entre février et mai 2022, la région est sévèrement touchée par l'épizootie de grippe aviaire : les abattages de **volailles** pour la consommation sont fortement réduits. La filière avicole est également confrontée à une hausse du coût des aliments qui se répercute notamment sur le prix des œufs. La filière cunicole est aussi au ralenti avec de moindres abattages de lapins.

A la une

Les services déconcentrés du MASA au cœur de la lutte contre l'IAHP en Pays de la Loire

Lire page 05

Sommaire

Contexte météorologique p. 2
Industries agroalimentaires p. 15

Productions végétales p. 4

Productions animales p. 11

Contexte météorologique

Janvier : peu pluvieux et souvent gris

La douceur exceptionnelle de fin 2021 se prolonge sur les premiers jours de janvier avec l'établissement de nouveaux records pour les maximales sur plusieurs postes ligériens. Mis à part un court épisode de froid accompagné de gel du 5 au 6, la douceur se prolonge avant que l'hiver ne s'installe en deuxième décennie. Le temps se radoucit fin janvier. Un fort coup de vent balaye la région le 8 avec des rafales supérieures à 100 km/h. Le déficit pluviométrique est important sur l'ensemble des postes. Il pleut en première décennie, puis les conditions anticycloniques s'installent laissant place à un temps calme et sec accompagné de gel et de grisaille. Mis à part en Vendée, l'ensoleillement est déficitaire partout.

Le flux d'ouest, qui se remet en place à partir du 28, permet le retour de la douceur en toute fin de mois.

Février : trop sec, très doux et bien ensoleillé

Les vents d'ouest, porteurs de perturbations atlantiques prédominent sur le mois. Néanmoins, les cumuls pluviométriques sont largement déficitaires sur l'ensemble de la région, déficits jamais vus depuis 10 ans sur certains postes des départements de Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe (jusqu'à - 70 %). Les perturbations sont nombreuses, mais peu actives (excepté lors du passage de la tempête Eunice, le 18). La douceur prédomine, partout les températures moyennes sont bien au-dessus des normales, tant pour les minimales que pour les maximales. Les écarts grimpent souvent jusqu'à 3 °C, comme sur Nantes pour les températures du matin et sur Angers pour celles de l'après-midi ! Les épisodes hivernaux sont rares : seulement 3 à 4 jours de gelées pour des chiffres habituellement plus proches de 9. Le soleil tire quand même son épingle du jeu, grâce aux périodes anticycloniques du 8 au 12 et du 25 au 28. L'insolation présente ainsi un bilan quasi normal sur les départements littoraux et bien positif dans l'intérieur des terres.

Mars : mêmes caractéristiques que février

Les mois se suivent et se ressemblent. Mars se caractérise par un déficit pluviométrique marqué et des températures bien supérieures aux moyennes habituelles. Les pluies sont rares et concentrées sur quelques jours (le 3 et entre le 10 et le 13). Du 5 au 8, les conditions anticycloniques s'imposent avec quelques rares gelées. Du 14 au 27, un temps sec, très doux et bien ensoleillé prédomine sur tous les départements des Pays de la Loire. Durant cette période l'épisode remarquable de remontées de sable saharien teinte la région en orange. Les températures de l'après-midi dépassent régulièrement 22 °C. Les passages nuageux sont de retour les tous derniers jours de mars et s'accompagnent d'une baisse des températures et d'averses localement orageuses, le 29.

Tableau 1		Pluviométrie (mm)		Températures moyennes (°C)				Nombre de jours de gel		Insolation (heures et minutes)	
		1 ^{er} trimestre 2022	Moyennes ou normales 1981-2010	1 ^{er} trimestre 2022		Moyennes ou normales 1981-2010		1 ^{er} trimestre 2022	Moyennes ou normales 1981-2010	1 ^{er} trimestre 2022	Moyennes ou Normales 1981-2010
				Mini	Maxi	Mini	Maxi				
Département											
44	NANTES-BOUGUENAI	125,1	216,3	4,9	11,9	3,6	10,6	12	20	317h12	311h48
49	BEAUCOUZE	79,5	175,6	4,6	11,7	3,2	10,2	13	22	329h42	298h12
53	LAVAL	94,1	183,2	3,9	10,8	3,1	10,0	14	21	321h48	296h18
72	LE MANS	89,5	172,4	4,0	11,6	2,5	9,9	18	27	322h48	290h12
85	LA ROCHE SUR YON	131,0	237,2	4,1	11,5	3,2	10,4	17	22	365h42	327h18

Source : SRISE à partir de données mensuelles issues de MétéoFrance et Météociel

Avril : pas assez pluvieux, encore très doux malgré le gel et bien ensoleillé

Le mois commence sous un temps faiblement perturbé et dans une relative douceur, mais rapidement, un flux de nord se met en place. Les températures, en chute sensible le 2, deviennent froides les 2 jours suivants. Des gelées localement fortes se produisent sur les Pays de la Loire en fin de nuit les 3 et 4. Les vents d'ouest se mettent ensuite en place et à partir du 5 la douceur revient progressivement. Du 6 au 8, les perturbations atlantiques se succèdent donnant sur la région un temps bien pluvieux. Cet épisode perturbé se termine le 8 avec le passage de la tempête Diego. Quelques gelées se produisent encore le 10. Un temps calme et sec s'installe ensuite jusqu'en fin de mois avec des températures au-dessus des normales.

Mai : la chaleur aggrave la sécheresse

Sur une bonne partie sud-est de la région, les précipitations sont bien insuffisantes avec des cumuls le plus souvent inférieurs à 20 mm. Au nord, les pluies tombées sous les orages entre le 15 et le 23 contribuent à des cumuls plus importants, mais leurs intensités causent plus de dégâts que de bienfaits. Le déficit hydrique se creuse quasiment partout. Il fait chaud, notamment du 1er au 22, période au cours de laquelle les températures maximales sont systématiquement au-dessus des normales quotidiennes. Les minimales sont partout 1 à 2 °C au-dessus des normales. Pour les maximales cet écart monte de 2 à 5 °C. Plusieurs records de chaleur tombent. Enfin, à la chaleur s'est associé un ensoleillement généreux en Mayenne et en Sarthe et exceptionnel en Vendée, Loire-Atlantique et Anjou.

Juin : chaleur exceptionnelle et orages

Le temps calme et ensoleillé de début juin ne dure pas. Un temps instable se met en place dans la nuit du 2 au 3 avec localement de violents orages. Il reste ensuite variable jusqu'au 8 dans une atmosphère plutôt fraîche pour la saison. Des conditions anticycloniques s'installent sur la région. Le temps prend des allures estivales, avec beaucoup de soleil et des températures qui gagnent chaque jour quelques degrés. Il fait très chaud en Pays de la Loire du 14 au 19 avec un pic enregistré le 18 (jusqu'à 40 °C). De nombreux records absolus de chaleur sont battus. Les départements ligériens sont placés en vigilance canicule. Dans la nuit du 18 au 19, des remontées orageuses de sud-ouest s'accompagnent d'un rafraîchissement et permettent le retour à des températures plus supportables. Le temps reste instable jusqu'au 22, donnant lieu à de violents orages par endroits, les 21 et 22. Un flux de sud-ouest s'installe ensuite sur la région ; dans une atmosphère rafraîchie les passages perturbés se succèdent jusqu'en fin de mois. Le 30, de forts orages se produisent à nouveau sur l'intérieur des Pays de la Loire. L'ensoleillement est excédentaire.

Tableau 2		Pluviométrie (mm)		Températures moyennes (°C)				Nombre de jours de gel		Insolation (heures et minutes)	
		2 ^e trimestre 2022	Moyennes ou normales 1981-2010	2 ^e trimestre 2022		Moyennes ou normales 1981-2010		2 ^e trimestre 2022	Moyennes ou normales 1981-2010	2 ^e trimestre 2022	Moyennes ou Normales 1981-2010
				Mini	Maxi	Mini	Maxi				
Département											
44	NANTES-BOUGUENNAIS	154,7	171,0	10,8	21,9	9,6	19,1	25	0	763h42	565h06
49	BEAUCOUZE	101,8	157,7	10,2	22,0	9,3	19,4	24	1	734h30	593h24
53	LAVAL	160,1	168,9	9,6	20,7	8,7	18,8	14	6	692h12	562h48
72	LE MANS	121,8	163,8	10,4	22,1	9,1	19,4	24	3	692h42	594h42
85	LA ROCHE SUR YON	154,5	172,9	9,9	21,8	9,1	19,0	24	7	749h54	601h36

Source : SRISE à partir de données mensuelles issues de MétéoFrance et Météociel

Grandes Cultures

Potentiel de rendement moyen en colza et en céréales à paille

Les céréales semées en octobre 2021, majoritaires, présentent fin janvier une croissance très satisfaisante ; elles sont en plein tallage et les parcelles sont propres.

En mars et en avril, la douceur des températures favorise le développement des cultures, dont la biomasse et le tallage sont le plus souvent abondants. Les pluies sont rares ; fin mars, un début de stress hydrique apparaît en sols superficiels. Toutefois, les averses localisées de la seconde semaine de mars permettent une bonne valorisation des apports d'azote réalisés au stade épi 1 centimètre. La pression des maladies foliaires sur céréales est assez modérée. Dans la région, les conséquences du gel de début avril sont très limitées. Les pluies du deuxième week-end d'avril sont bénéfiques à la mise en place des composantes du rendement des cultures d'hiver. Celles du week-end suivant sont localisées. Cependant, dans les secteurs peu arrosés, le manque d'eau commence à se faire sentir. Dès les premiers jours de mai, le stress hydrique sur les céréales à paille s'installe et s'accroît jusqu'au retour des pluies, après la mi-mai. Certaines de ces précipitations, modérées, favorisent le remplissage des grains. En revanche, des orages localisés et parfois accompagnés de grêle, de vents violents ou de pluies importantes, occasionnent des dégâts sur les cultures d'hiver : verse, casse d'épis, pertes de siliques (colza). Enfin, certains secteurs sont très peu arrosés, notamment le sud de la Vendée ; pour les parcelles concernées, le remplissage des grains se fait difficilement. Dans le sud de la région, la récolte de l'orge d'hiver commence précocement : début juin. Des pluies, bénéfiques aux cultures, stoppent les chantiers. Puis un temps sec s'installe et les moissons s'accroissent notamment au sud de la Loire. En raison du manque de pluie depuis mars, les rendements en céréales à paille sont attendus très hétérogènes selon le type de sol : ils sont prévus bons dans les sols profonds mais faibles dans les sols superficiels. Par ailleurs, les trois épisodes orageux entre les 20 mai et 20

Tableau 3 - Prévisions de récolte en Pays de la Loire au 1^{er} juillet 2022 - récolte 2022 -

Cultures	Surface (ha)	Évolution 2022/2021	Rendement (q/ha)	Évolution 2022/2021	Production (1 000 q)	Évolution 2022/2021
Céréales : 667 800 ha dont						
Blé tendre	373 450	- 2 %	68	- 4 %	25 395	- 6 %
Orge d'hiver	71 050	12 %	64	- 9 %	4 547	3 %
Orge de printemps	7 580	5 %	52	- 12 %	394	- 7 %
Triticale	36 580	- 1 %	61	2 %	2 231	1 %
Blé dur	26 190	2 %	66	5 %	1 729	6 %
Avoine	5 785	1 %	59	- 3 %	341	- 3 %
Maïs grain *	108 940	- 30 %	-	-	-	-
Oléoprotéagineux : 161 300 ha dont						
Colza	82 830	24 %	33	- 8 %	2 733	14 %
Tournesol	59 120	45 %	-	-	-	-
Pois protéagineux purs	3 860	- 22 %	33	- 3 %	127	- 25 %
Maïs fourrage	246 440	15 %	-	-	-	-

Source : Agreste et FranceAgriMer Pays de la Loire

Les surfaces sont provisoires dans l'attente des données PAC 2022

* **Maïs grain** : dont environ 15 400 ha de maïs grain humide ; évolution de la surface globale grain + fourrage : - 4 %

juin, parfois localement accompagnés de grêle ou de vents violents, causent des dégâts sur les cultures. Quant aux températures caniculaires du 23 au 25 juin, elles ont pu arrêter le cycle des cultures proches de la maturité. Après la mi-avril, les semis de maïs et de tournesol avancent rapidement. Cependant, certaines parcelles doivent être resemées en raison de dégâts dus aux orages, aux oiseaux ou aux sangliers.

La guerre en Ukraine bouleverse les marchés des grandes cultures

Jusqu'à la veille du début de la guerre en Ukraine, déclenchée le 24 février, les marchés sont dans l'expectative : en effet, la Russie et l'Ukraine représentent 30 % des exportations mondiales de blé, 20 % de celles de maïs, 20 % de celles de colza, 33 % de celles de tournesol, mais également 79 % de celles d'huile de tournesol.

L'impact de la guerre en Ukraine sur les cours des graines est considérable. Le cours du blé progresse fortement à partir de mars et atteint un record courant mai (près de 480 € pour le blé rendu Rouen). En effet, la capacité de

l'Ukraine à exporter est incertaine, en raison du blocage de ses ports de la mer Noire (qui chargent notamment 95 % du blé ukrainien). De plus, la demande des pays structurellement importateurs de blé est forte ; ces pays souhaitant sécuriser leurs stocks. La production mondiale de blé est revue à la baisse courant mai : la sécheresse s'aggrave dans plusieurs pays exportateurs (dont les USA et la France), mais également dans plusieurs pays importateurs majeurs du Maghreb et du Moyen-Orient. En outre, les achats conséquents des fonds spéculatifs sur les marchés à terme amplifient la hausse. Puis, courant juin, le cours du blé baisse sensiblement : les craintes d'une récession économique mondiale impactent fortement les marchés. Par ailleurs, des discussions pour la reprise des chargements portuaires ukrainiens progressent. Enfin, les ventes des fonds financiers sur les marchés à terme sont importantes.

En juin 2022, le cours moyen du blé tendre rendu Rouen, 383 €/t, est supérieur de 36 % à celui de décembre 2021 (281 €/t). Sur la campagne 2021-2022, le cours moyen du blé tendre

rendu Rouen, 303 €/t, est supérieur de 46 % à son niveau de 2020-2021 (208 €/t) et de 69 % à son prix moyen quinquennal (179 €/t).

Le cours du maïs établit également un record courant mai (près de 380 €/t pour le maïs rendu Bordeaux), puis comme le blé et pour les mêmes raisons, il se replie nettement en juin. En juin 2022, le cours moyen du maïs rendu Bordeaux, 321 €/t, est supérieur de 34 % à celui de décembre 2021 (239 €/t). Sur la campagne 2021-2022, le cours moyen du maïs rendu Bordeaux, 268 €/t, est supérieur de 35 % à son niveau de 2020-2021 (198 €/t) et de 60 % à son prix moyen quinquennal (167 €/t).

De son côté, le cours du colza atteint son pic en avril en passant la barre des 1 000 € la tonne. Le cours du pétrole augmente fortement ainsi que celui de l'huile de colza, dont la demande progresse suite au repli des disponibilités en huile de tournesol originaire de la mer Noire. En effet, l'Indonésie, 1^{er} producteur et exportateur mondial d'huile de palme en suspend les exportations entre les 28 avril et 23 mai : le pays veut assurer l'approvisionnement domestique en huile de palme utilisé pour la cuisson des aliments. De plus, à l'instar du blé et du maïs, les achats conséquents des fonds spéculatifs sur les marchés à terme amplifient la hausse.

Puis, à partir de la fin mai, le cours du colza baisse fortement : l'impact de la reprise des exportations d'huile

de palme indonésienne est aussi important à la baisse qu'il l'avait été à la hausse. L'huile de colza est devenue non compétitive par rapport à celle de palme. De plus, la production mondiale de colza est prévue en hausse sensible par rapport à celle de 2021, notamment en Europe et au Canada. En outre, les ventes importantes des fonds spéculatifs accentuent le repli du cours du colza. En juin 2022, le cours moyen du colza rendu Rouen, 744 €/t, est supérieur de 10 % à celui de décembre 2021 (683 €/t). Sur la campagne 2021-2022, le cours moyen du colza rendu Rouen, 725 €/t, est supérieur de 63 % à son niveau de 2020-2021 (444 €/t) et de 89 % à son prix moyen quinquennal (385 €/t).

Bonne campagne de chargements portuaires 2021-2022

Entre janvier et juin 2022, 671 000 t de céréales et d'oléoprotéagineux sont chargées dans les quatre ports de la région (versus 781 000 t au cours du semestre précédent). Le trafic portuaire régional 2021-2022 atteint donc 1,452 Mt. Par rapport à 2020-2021 et au trafic moyen 2016-2020, les chargements 2021-2022 bondissent respectivement de 204 % (+ 974 000 t) et de 48 % (+ 470 000 t). En un an, la production régionale de blé tendre passe de 1,7 à 2,7 Mt ; or le blé tendre représente en moyenne quinquennale 75 % du trafic portuaire régional. Les chargements 2021-2022 de blé

tendre atteignent 1,068 Mt (+ 760 000 t par rapport à 2020-2021) ; ceux de maïs, 162 000 t (+ 58 000 t), ceux d'orge 95 000 t (+ 95 000 t) et ceux de blé dur, 93 000 t (+ 35 000 t). La destination principale 2021-2022 est le Portugal (343 000 t), loin devant l'Algérie (179 000 t), le Royaume-Uni (163 000 t), le Maroc (154 000 t), la Chine (146 000 t) et Cuba (139 000 t). Ces six pays concentrent 77 % du trafic portuaire régional 2021-2022.

A la une ...

Les services déconcentrés du MASA au cœur de la lutte contre l'IAHP en Pays de la Loire

L'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) est une maladie avant tout animale, infectieuse, très contagieuse, causée par des virus Influenza de type A qui peuvent infecter de très nombreuses espèces d'oiseaux domestiques et sauvages. En 2022, pour la 3^{ème} fois en 5 ans, les filières avicoles françaises sont confrontées à une crise sanitaire de grande ampleur du fait de la diffusion du virus. L'IAHP, qui avait épargné la région des Pays de la Loire en fin d'année 2021, connaît un développement majeur à partir du 26 février 2022 : les départements de Loire-Atlantique, Maine-et-Loire et Vendée enregistrent une très forte accélération des contaminations en mars 2022, avec plus de 200 foyers par semaine au pic de la crise, pour culminer à 808 foyers. Fin avril, 11 millions de volailles ont dû être euthanasiées dans cette zone ouest, principalement en Pays de la Loire.

Ce n'est qu'à partir du 17 mai que plus aucun foyer n'est déclaré en France.

Voir focus page 14

Fruits et légumes

Une offre excessive et souvent difficile à écouler en radis et poireau malgré les concessions tarifaires

Après un début d'année poussif, il faut attendre la mi-février pour que la situation du marché du **radis** se décante. A la mi-mars, le marché est tout juste à l'équilibre. Le niveau de l'offre demeure important en avril et couvre aisément la demande. Les possibilités d'expédition se heurtent ensuite à l'activité grandissante des multiples ceintures vertes. Le temps chaud qui perdure en mai vient cependant rompre la monotonie du marché. Les coups de chaleur abîment les radis. Les bottes de belle qualité sont alors plus rares et la pression de l'offre est moindre. En juin, le marché est plutôt fluide, même si l'activité baisse d'intensité en fin de semestre. Le déclin des disponibilités est alors bienvenu, permettant ainsi d'assurer un équilibre relatif entre l'offre et la demande.

Une situation de crise conjoncturelle récurrente s'installe dès la mi-janvier et perdure jusqu'aux derniers jours de la campagne d'expédition de **poireau d'hiver**. Les échanges sont laborieux durant tout l'hiver car l'offre interrégionale excède la demande, elle-même affaiblie par la douceur du semestre. Certains opérateurs écourtent même leur saison. Les premiers arrachages de **poireaux primeurs issus de semis** ont lieu en toute fin avril dans une ambiance commerciale incertaine. Après un flottement, le marché se met cependant bien en place. L'arrivée d'une période caniculaire mi-mai freine cependant les ventes de poireaux dont la sensibilité à la montaison nécessiterait pourtant un écoulement rapide. Les prix baissent alors sensiblement. La transition vers le **poireau primeur planté** s'opère début juin accompagnée d'une légère revalorisation tarifaire. Le marché national et l'export associé à de fortes concessions tarifaires permettent un avancement rapide de la campagne. 60 à 75 % des surfaces sont récoltées fin juin. Après trois bonnes campagnes de poireau primeur, celle-ci s'annonce très

moyenne de par sa faible valorisation.

Un fragile équilibre offre-demande pour la mâche, mais un début de campagne favorable pour la salade

De mi-janvier à mi-février l'offre de **mâche** est légèrement déficitaire et peine à répondre pleinement aux engagements. Les quelques hausses enregistrées sur le marché libre s'appliquent alors sur une infime partie du potentiel disponible. Les apports s'étoffent ensuite. La demande intérieure ne suffit plus à elle seule à maintenir l'équilibre du marché. Pour stimuler l'export, des baisses de prix sont concédées. L'envolée des charges entraîne des renégociations tarifaires avec les principaux acteurs de la distribution. La fin de l'hiver s'accompagne d'une baisse des réassorts pour laisser de la place aux produits de saison. L'arrivée assez tardive des salades de printemps entretient cependant un petit courant d'échanges et quelques signes de redressement des prix sont perceptibles fin mars. A partir de la mi-avril, l'essentiel de la mâche est contractualisé.

L'offre de **salades** est modérée. La campagne d'hiver se termine dans le sud et l'offre du Centre-Ouest freinée par le froid d'avril se développe doucement. Le marché est dynamique, les prix sont élevés. En mai, le temps estival développe la production qui entre en concurrence avec les ceintures vertes et les jardins familiaux. Elle a plus de mal à s'écouler et les prix chutent tout en restant au-delà des moyennes quinquennales. En juin, l'épisode caniculaire suivi d'orages violents et de grêles dans certains secteurs font d'importants dégâts. L'offre recule, la concurrence également et le marché se rééquilibre.

Un marché contrasté selon les alliums

En janvier, le niveau élevé du disponible d'**oignons jaunes** inquiète la profession. Il devient plus difficile de maintenir les cours. Cette situation perdure les

mois suivants, les stocks pèsent sur les cours et des solutions à l'export sont trouvées pour écouler une partie de la marchandise. En mars, une revalorisation tarifaire s'opère lors de la transition vers la commercialisation des oignons stockés en frigo. Le ramadan et l'approche de Pâques activent la demande. Puis, la chaleur ralentit le marché, dont le prix reste en dessous des années antérieures.

Le marché de l'**échalote** est, quant à lui, fluide et régulier jusqu'en mai. L'offre est limitée. L'amplitude des prix augmente en fin de campagne et des concessions tarifaires permettent d'écouler les derniers lots.

Arrivée progressive des produits de serre sur un marché porteur favorisant des prix élevés

En région nantaise, les premières expéditions significatives de **concombres** débutent en deuxième décade de février. L'absence de concurrence ibérique à l'entame de la campagne permet d'échanger sans réelle pression. Les transactions s'effectuent à des prix élevés quel que soit le calibre. La forte hausse du prix des énergies fossiles est un problème majeur. Certains décalent leur calendrier de production. Pour les cultures déjà en place, la température des serres est diminuée autant que possible. Le développement végétatif s'en trouve ralenti et le niveau de l'offre progresse lentement en mars. La demande stimulée par une météo printanière est, quant à elle, bien présente et soutient les prix. Le marché connaît quelques replis liés à une météo moins favorable à la consommation et une montée de la concurrence nord européenne en avril, avant de repartir à la hausse mi-mai. C'est la période des arrachages des premières cultures et de l'entrée en production des nouvelles. Le temps très estival soutient la consommation, les réassorts sont très élevés. En juin, les disponibilités nationales sont brutalement réduites par d'importants dégâts de grêle en Centre-Val de Loire qui détruisent les serres et les cultures. Faute d'offre suffisante, le prix du concombre est

élevé au démarrage de la saison estivale.

A l'image du concombre, les coûts de production des **tomates** grimpent vertigineusement à la suite du renchérissement des prix des énergies fossiles. Début mars, les premières expéditions s'effectuent sans difficulté avec un basculement très rapide de l'aval sur l'origine française. Pour les variétés dites anciennes, la mise en place du marché est plus laborieuse. Hivernal, le premier week-end d'avril n'est pas favorable à la consommation. Les disponibilités en tomates grappes sont cependant contenues et les prix, soutenus. La concurrence est quasi exclusivement interrégionale. La volatilité des cours est importante. Tirés à la hausse avant Pâques, les cours chutent ensuite, quand la concurrence se fait plus vive, puis retrouvent de l'élan début mai avec le retour de températures estivales. Les températures précocement estivales stimulent la demande. Les flux de transactions sont conséquents dans toutes les présentations et conduisent à une hausse sensible des prix. Cependant, afin de ne pas bloquer les ventes, le marché se repositionne nettement à la baisse fin mai. Il demeure porteur en juin. Comme à l'accoutumée les journées précédant les vacances estivales sont marquées par un repli ponctuel de la demande. Les prix dévissent alors sensiblement.

Une forte concurrence interrégionale pèse sur les campagnes d'asperges et de fraises

L'épisode gélif d'avril retarde la production régionale de **fraises**. Les apports ligériens se concentrent sur le mois de mai, alors que le marché est déjà bien occupé par les autres

bassins de production. La concurrence interrégionale pèse sur les transactions. Le marché est hétérogène et difficile jusqu'au pic de production mi-mai. Il passe en crise conjoncturelle du 12 au 18 mai. La demande s'active ensuite. La qualité des produits est inégale. En effet, la chaleur fragilise la tenue des fraises et un tri exigeant de la marchandise est nécessaire. En juin, l'offre en nette baisse ne couvre plus la demande. Les prix se négocient à la hausse.

Fin mars, les premières **asperges** de la région, concurrencées par celles du bassin du sud-ouest déjà en place, subissent une forte pression tarifaire. Début avril, la production est très réduite, voire stoppée, à cause des conditions climatiques hivernales, froides puis pluvieuses. La mise en place de promotions fluidifie le marché. Les disponibilités manquent pour couvrir la demande croissante de la semaine pascale. Mi-avril, le disponible augmente nettement alors que la demande marque le pas. Les concessions tarifaires ne suffisent pas à résorber les stocks. Faute de résultat, des jeunes aspergeraies ne sont pas récoltées en mai. L'épuisement des autres bassins de production et l'abandon de certaines parcelles permettent une amélioration de l'équilibre offre-demande en toute fin de campagne.

Fruits : une demande faible et des calibres majoritairement petits compliquent l'écoulement des poires et des pommes

Après un regain début janvier, les ventes de **poires** se stabilisent dans un marché morose, faute de demande et malgré une offre restreinte. La concurrence étrangère pèse sur les petits calibres. Les calibres standards s'échangent à

prix élevés, mais stables sans évolution possible. En février, le conflit russo-ukrainien entraîne un report de poires du Bénélux et d'Afrique du Sud sur le marché européen, sans réel impact sur la campagne française qui, faute de disponibilités, se termine prématurément, fin mars.

En janvier, la fermeture des collectivités liée à Omicron freine le marché de la **pomme**. En GMS, les promotions se font au détriment des produits habituels et limitent les réapprovisionnements. Les rustiques et les petits calibres souffrent. L'entrée en campagne des pommes de l'hémisphère sud sur le marché mondial recentre les possibilités d'export sur l'Europe. De plus, l'importation de pommes polonaises à destination de l'industrie augmente fortement. En avril et mai, le déstockage est toujours lent, handicapé par la forte proportion de petits calibres. Les tarifs stagnent sur le marché du frais et sont très discutés à l'industrie. En juin, les fruits de saison entravent le commerce de la pomme. Le marché est en crise du 1^{er} au 20. Des dégagements vers l'industrie sont réalisés pour écouler les derniers stocks.

Fleurs

Muguet : en avance pour le 1^{er} mai

La douceur de mars est favorable au développement précoce du muguet qui présente une dizaine de jours d'avance. L'épisode hivernal de début avril et le

vent d'est bloquent ce développement réduisant cette avance à 5 jours. Certaines parcelles sont traitées pour le Botrytis. Avec des brins boisés, déjà bien fleuris et une bonne proportion d'extra, la récolte est précoce. Le

commerce est dynamique, aussi bien pour le brin que pour les griffes en pot. A l'échelle nationale, l'offre de pots ne couvre pas la demande.

Viticulture

Vignoble : sain et en avance

En 2022 comme en 2021, le débourrement de la vigne est précoce. La région connaît un épisode de gel en avril qui retarde ponctuellement le développement de la vigne. Si les orages de grêle de fin avril ne font pas de dégâts, ceux de juin affectent localement des parcelles dans le nord du vignoble nantais et dans le Saumurois. L'état sanitaire du vignoble est bon. Le potentiel de production est également correct. Toutefois, la sécheresse qui se poursuit conduit ponctuellement à l'apparition de signes de stress hydrique. En effet, sans eau, les rendements en jus pourraient être largement affectés. En attendant les vendanges qui s'annoncent précoces, la pluviométrie de l'été sera déterminante pour les rendements en jus.

Stocks, grande distribution et export au 30 mai

Fin mai, les stocks de **Muscadet** sont inférieurs à ceux de 2021 (- 36 %). Les sorties de chais de la viticulture sont en léger retrait par rapport à la précédente campagne avec une hausse des ventes directes et une baisse des ventes au négoce. En grande distribution, principale voie d'écoulement de l'appellation, les volumes de vente de Muscadet reculent sur un an avec un prix du col en hausse. Les volumes exportés se rétractent également (- 3,4 %). Le Royaume-Uni reste la principale destination d'exportation.

Pour le **Cabernet d'Anjou**, les stocks fin mai sont plus élevés qu'en 2021 à période identique. Les sorties de chais en ventes directes reculent plus que celles en vente au négoce (- 8 % versus - 2 %). La part de ce dernier dans les sorties totales atteint 62 %. Les volumes vendus par la grande distribution, incontournable canal

de commercialisation du Cabernet d'Anjou, reculent de 5 % en un an avec un prix du col quasi stable. A l'export, les volumes mis en marché sont en nette hausse (14 200 hl).

En mai, les stocks de **Crémant de Loire** sont 6 % inférieurs à ceux de 2021. Les sorties de chais reculent de 12 % avec une hausse de 10 % de celles des ventes directes, mais une baisse de 23 % de celles au négoce. L'export de Crémant se porte bien (+ 16 % en volume) avec une hausse des expéditions vers l'Allemagne et les Etats-Unis, respectivement 1^{er} et 3^{ème} marchés export de l'appellation, compensant largement le recul constaté vers le Royaume-Uni.

En rouge, le **Saumur-Champigny** est commercialisé pour les 3/4 en ventes directes. Fin mai, les sorties de chais de l'appellation sont supérieures à celles de l'année précédente (+ 6 %). En grande distribution, les ventes de Saumur-Champigny reculent de 6 % en volume. L'export, qui représente seulement 6 % des volumes mis en marché est en hausse de 5 % avec une hausse des volumes expédiés vers les Etats-Unis et le Royaume-Uni. Premier marché export de l'appellation, la Belgique n'atteint pas les volumes élevés de 2021.

Achats du négoce : moins importants mais à prix plus élevés

Au 30 juin, les achats du négoce reculent sur un an pour la majorité des appellations de Loire-Atlantique et du Maine-et-Loire. Cette situation est à rapprocher du niveau réduit voire faible de la récolte 2021. Les appellations affichant une évolution positive sont le Muscadet Sèvre et Maine (166 %), le

Cabernet d'Anjou (9 %) et le Saumur fines bulles (1 %). Par rapport à la campagne précédente, le recul des achats est particulièrement marqué pour les vins blancs : Muscadet AC (- 46 %), Gros plant (- 38 %) et les IGP blanc. Les volumes achetés se replient également pour le Rosé d'Anjou (- 18 %) et le Crémant de Loire (- 20 %).

Les prix moyens de campagne sont en hausse pour toutes les appellations, avec des variations plus marquées pour les appellations dont les volumes ont le plus diminué, à savoir le Gros Plant (+ 75 %) et le Muscadet AC (+ 77 %). Ainsi, à un mois de la fin de la campagne viticole, les prix de campagne des vins nantais s'échelonnent de 146 €/hl pour le Muscadet Sèvre et Maine sur Lie. La hausse en Cabernet d'Anjou est plus modérée, à 191 €/hl, il gagne 5 % en un an. Les prix de campagne du Saumur-Champigny et du Crémant de Loire s'apprécient de respectivement 10 et 11 % en atteignant 221 et 206 €/hl.

Observatoire Economique du Val de Loire

Situation des Marchés au 30 juin 2022
Achats du Négoce

	MOIS			CAMPAGNE				
	Volumes (hl) (1) Tous produits	Volumes (hl) Vrac uniquement	Prix du Vrac (2) (€ / hl)	Volumes (hl) (1) Tous produits	Evol des volumes totaux	Volumes (hl) Vrac uniquement	Prix du Vrac (2) (€ / hl)	Evol des prix du vrac
Anjou Blanc	214	214	209,86 €	2 068	11 %	986	243,88 €	27%
Anjou Rouge	333	100	NS	4 098	19 %	2 900	216,57 €	15%
Cabernet d'Anjou	4 590	4 510	190,94 €	213 464	9 %	124 119	190,94 €	5%
Chinon Rouge	1 417	899	282,63 €	28 159	-13 %	21 476	214,93 €	26%
Coteaux du Layon	1 656	1 553	351,27 €	11 638	-19 %	8 522	352,13 €	9%
Crémant de Loire	671	290	206,09 €	79 273	-20 %	31 853	206,41 €	11%
Gros plant	135	134	NS	5 617	-38 %	5 614	145,61 €	75%
Gros plant Sur lie	299	299	150,00 €	6 937	-18 %	2 795	150,40 €	22%
IGP Val de Loire Blanc Sauvignon	307	307	160,19 €	39 370	-37 %	14 873	169,18 €	44%
IGP Val de Loire Blanc Chardonnay	626	620	165,63 €	24 037	7 %	10 035	165,33 €	38%
IGP Val de Loire Blanc Autres blancs	1 200	1 161	246,48 €	6 766	-26 %	4 561	189,07 €	53%
IGP Val de Loire Rouge et Rosé Gamay noir	111	111	79,64 €	4 898	-10 %	3 171	92,34 €	13%
IGP Val de Loire Rouge et Rosé Autres	434	348	128,90 €	20 794	-19 %	9 195	110,74 €	15%
Muscadet AC	229	228	146,15 €	32 388	-46 %	28 169	158,19 €	77%
Muscadet Sèvre et Maine	336	334	150,45 €	24 062	166 %	23 597	168,16 €	26%
Muscadet Sèvre et Maine Sur lie	2 630	2 318	180,90 €	73 908	-11 %	33 698	187,48 €	19%
Rosé d'Anjou	976	952	186,69 €	75 406	-18 %	41 906	171,34 €	8%
Rosé de Loire	113	104	205,38 €	15 312	-28 %	5 803	152,62 €	25%
Saumur Blanc	485	485	274,90 €	4 299	18 %	3 422	217,27 €	8%
Saumur Champigny	745	549	246,11 €	15 926	-7 %	14 104	221,10 €	10%
Saumur fines bulles	562	554	NS	50 412	1 %	23 478	171,46 €	9%
Saumur Rouge	56	56	NS	1 215	2 %	957	220,54 €	1%
St Nicolas de Bourgueil Rouge	1 704	1 471	180,53 €	34 801	31 %	32 332	199,71 €	7%
Touraine Blanc	2 318	1 748	245,23 €	63 383	-17 %	39 486	231,33 €	52%
Touraine Rosé	252	236	240,66 €	5 239	-11 %	4 224	158,23 €	13%
Touraine Rouge	465	250	218,75 €	13 731	-35 %	11 311	167,06 €	28%
Vouvray tranquille	977	826	278,09 €	26 615	-9 %	21 074	270,78 €	9%
Vouvray fines bulles	738	610	NS	9 536	26 %	5 007	224,33 €	7%
VSIG Blancs	1 398	ND	102,47 €	9 724	-81 %	ND	96,94 €	46%
VSIG Rouges	727	ND	40,32 €	6 131	-36 %	ND	67,02 €	6%
VSIG Rosés	784	ND	63,60 €	9 414	-52 %	ND	70,08 €	24%

(1) Volume total (ensemble des vins + raisins + moûts)

(2) vin en vrac (sous contrat à prix fixe pour l'Anjou-Saumur-Touraine)

ND : non disponible

NS = Non significatif (si <3 contrats sur la période)

- = Pas de contrats sur cette période

IPAMPA

Forte hausse du prix des intrants pour tous les facteurs

L'indice du prix d'achat des intrants augmente de manière soutenue au cours de ce premier semestre 2022 : +15,3 % par rapport au second semestre 2021, soit +26,7 % en glissement annuel. La hausse s'explique par la hausse marquée des engrais et amendements, de l'énergie et des aliments pour animaux.

Les prix pétroliers continuent de fluctuer au cours du semestre. Le cours du Brent s'établit en moyenne de 86,51 \$/baril au mois de janvier, à

122,69 \$/baril au mois de juin. L'impact sur l'indice du prix de l'énergie et lubrifiants s'établit à +63,9 % en glissement annuel.

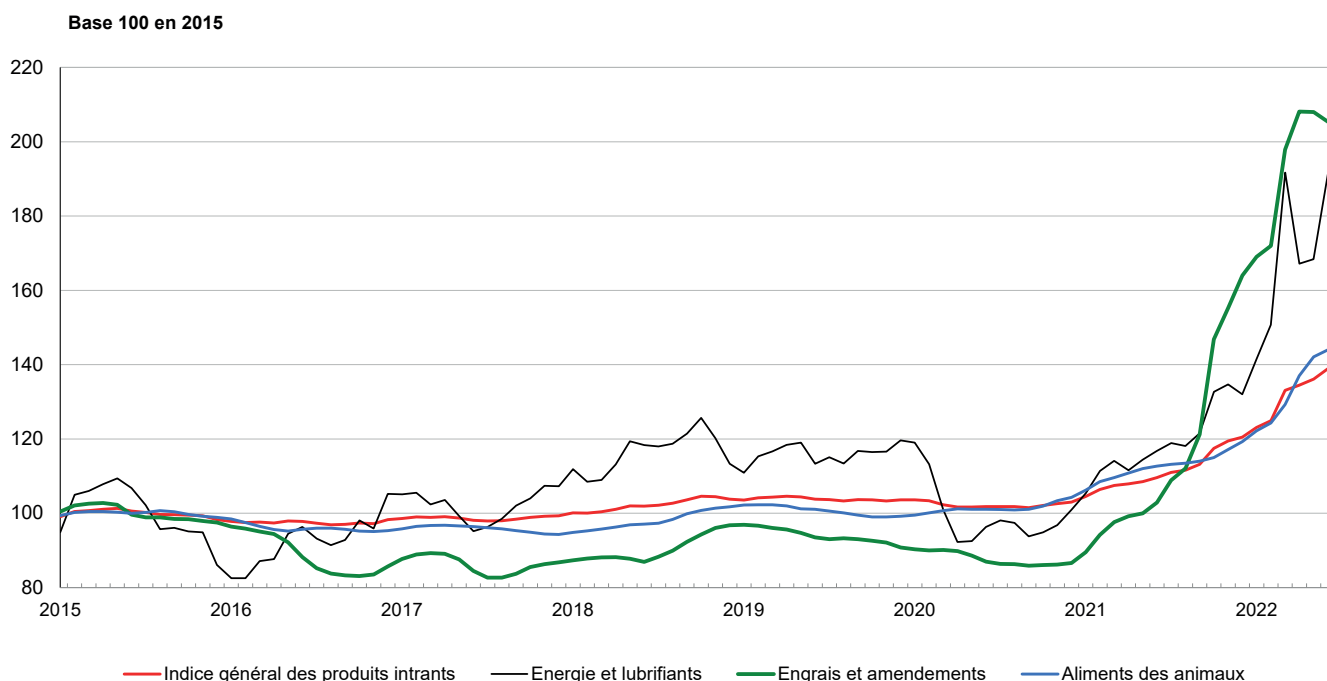
Le prix des engrais et amendements augmente notablement au cours de ce semestre (+25,2 %), avec un pic pour le mois de mars (+15,1 %). Au mois de juin, il diminue de 1,3 % pour la première fois depuis octobre 2020. Sur un an, il double. Ce sont les engrais binaires qui augmentent le plus ce semestre (+38 %).

Les prix des aliments pour animaux remontent régulièrement au cours du semestre (+20,7 %). Depuis un an,

l'alimentation animale coûte 27,8 % en plus. Ce sont les prix des céréales et des autres tourteaux qui ont le plus augmenté ce semestre (+26 % par rapport au semestre précédent).

Le prix des biens d'investissements (matériel, ouvrage) a évolué sur ce premier semestre de +6,2 %. En un an, l'indice progresse de 11,2 %. C'est les prix des ouvrages qui augmentent le plus ce semestre (+12,2 %), en particulier celui des bâtiments d'exploitation (+13,1 %).

Graphique 1 - Indice des prix d'achat des moyens de production agricole France (janvier 2015 – juin 2022)



Source : Insee - Agreste

Productions animales

Bovins mâles de 8 à 24 mois : la demande est forte, l'offre est restreinte, les cotations plafonnent à des niveaux élevés en fin de semestre

L'inflation et les fortes chaleurs tendent à limiter les achats, mais la saison touristique stimule malgré tout la demande de la restauration. Les cours des jeunes bovine (JB) affichent des valeurs historiquement élevées. Fin juin, le JB viande U se situe (semaine 26) à 5,33 €/kg de carcasse, le JB viande R est à 5,2 €/kg alors que le JB mixte O cote lui 5,01 €/kg, des valeurs supérieures de 1,4 à 1,6 €/kg aux valeurs moyennes quinquennales. Toutefois, en fin de semestre (fin juin), les cotations entrée abattoir semblent atteindre un plafond haut.

En cumul au cours du premier semestre 2022, les tonnages de bovins mâles abattus dans la région (plus de 28 600 tec) sont en retrait par rapport à ceux de 2021 (- 8,4 %) et de près de - 7 % par rapport à la moyenne quinquennale. Le coût très élevé de l'alimentation participe probablement à une réduction des poids moyens de carcasse constatés en fin de période par rapport à 2021 (424 kg en juin). Cette relative pénurie exacerbe par ailleurs la concurrence entre acheteurs.

Vaches : les vaches de réforme sont demandées et la décapitalisation allaitante se poursuit

En cumul au cours du premier semestre 2022, avec un peu plus de 41 100 tec, les tonnages abattus, toutes races confondues sont en retrait d'environ 4 % par rapport à 2021 et de près de 10 % par rapport à la moyenne quinquennale. Il convient néanmoins de distinguer la situation des vaches laitières (- 8,1 %/2021 et - 12,7 %/moyenne quinquennale) de celle des vaches allaitantes (+ 2,1 %/2021 et - 5,6 %/moyenne quinquennale). Dans une dynamique de décapitalisation constatée depuis plusieurs années, le contexte 2022 (cotations et coûts de production élevés, sécheresse...) a incité les éleveurs de vaches allaitantes à réformer assez fortement (avec des abattages un peu plus soutenus en mars

et mai). En revanche, les niveaux du prix du lait incitent les producteurs laitiers à garder leurs vaches, malgré les coûts de production et les conséquences de la sécheresse sur les volumes fourragers. En fin de semestre, les poids moyens d'abattage sont inférieurs à ceux observés habituellement à cette période. Le marché est fluide, les vaches de réforme sont recherchées et le contexte particulier de l'année 2022 a incité les éleveurs à vendre leurs animaux moins lourds.

Fin juin, la cotation de la vache viande U se situe (semaine 26) à 5,49 €/kg de carcasse, la vache viande R est à 5,3 €/kg alors que la vache lait P cote elle 4,88 €/kg, des valeurs supérieures d'environ 1 €/kg aux valeurs moyennes quinquennales (catégorie viande U) à 1,9 €/kg (catégorie lait P).

Broutards : stagnation des cotations en fin de semestre à des valeurs élevées, baisse des exportations par manque de disponibilités

Les cotations des broutards charolais de 350 kg se sont stabilisées à 3,48 €/kg vif fin juin (avant de concéder quelques centimes mi-juillet). Elles restent élevées, soutenues par des disponibilités limitées. En effet, les naissances sont en net recul depuis le début de la campagne 2021-2022, conséquence notamment du mouvement de décapitalisation du cheptel allaitant. Les exports sont limités par ce manque de disponibilités ainsi que par la bonne tenue de l'engraissement sur le territoire national. Les ventes de broutards sont finalement en retrait vers l'Italie (principal client) et vers l'Espagne. Cette baisse concerne toutes les catégories d'animaux maigres.

Veaux de boucherie : des abattages en baisse et un marché assez fluide

Les cours des veaux de boucherie ont entamé leur baisse saisonnière à partir du mois de mai, plus tardivement qu'habituellement. Toutefois, les vagues de chaleur 2022, l'inflation alimentaire et, dans une moindre mesure, la fermeture estivale de la

restauration collective affectent la demande pour ce type de viande. Fin juin, les cotations sont néanmoins supérieures de 0,7 à 1,1 €/kg selon les catégories aux valeurs 2021 et aux moyennes pluriannuelles.

Les abattages régionaux de veaux de boucherie se sont fortement contractés au cours de ce premier semestre 2022 (moins de 1 600 tec). En cumul sur les 6 premiers mois de l'année, ils ont reculé de 7,3 %/2021 (en poids) et de plus de 15 %/moyennes pluriannuelles. Après plusieurs années de crises pour la filière, les mises en place successives ont été prudentes. Les sorties sont fluides, le poids moyen des carcasses des veaux abattus est assez stable en fin période et proche des valeurs moyennes pluriannuelles (env. 145 kg en avril, mai et juin)..

Lait de vache : faiblesse de la collecte et envolée des prix

La production laitière du 1^{er} semestre 2022 progresse de 1,1 % sur un an. L'année débute sous de bons auspices avec une collecte en hausse de 1,8 % entre les 1^{er} trimestres 2021 et 2022. Les disponibilités fourragères sont suffisantes et la baisse structurelle du cheptel laitier ralentit. En outre, la forte revalorisation des prix du lait depuis le printemps 2021 incite les éleveurs à retarder les mises à la réforme. L'arrivée du printemps coïncide avec un net ralentissement de la production. Au deuxième trimestre, elle est quasiment stable au regard de celle de 2021. La baisse du nombre de vêlages demeure une constante qui impacte le cheptel laitier régional. Les conditions météorologiques, chaudes et sèches, permettent une pousse de l'herbe à peine suffisante. En outre, le contexte international, marqué par l'invasion de l'Ukraine par la Russie et la hausse générale des charges, pèse sur le poste alimentation des exploitations. Au premier semestre 2022, le prix moyen payé au producteur bénéficie de l'augmentation des prix à la production. Sur la période, il est en hausse de 16,4 % à 432 €/1 000 l. En outre, le ralentissement de la production soutient cette hausse des cours tirés par des besoins accrus pour la fabrication de produits laitiers.

Le secteur du **lait bio** connaît un premier semestre 2022 plus nuancé. En effet, la hausse des volumes produits est de 9,4 % sur un an (contre 18,8 % au 1^{er} semestre 2021/2020). Le mouvement des conversions en production bio marque nettement le pas. La baisse de la production d'herbe à partir du printemps impacte davantage les systèmes laitiers en bio. La hausse des coûts d'alimentation conduit parfois à une modification des rations qui affecte aussi la productivité. Enfin, la baisse continue des prix depuis fin 2021, en raison d'excédents de production, assombrit les perspectives. Au premier semestre, le prix moyen payé au producteur (449 €/1 000 l) recule de 0,6 % par rapport à celui de 2021 (- 0,6 % entre 2020 et 2021).

La **production laitière française** est en baisse de 1,4 % entre les 1^{ers} semestres 2021 et 2022. D'une année sur l'autre, le recul sur la période est généralisé à presque toutes les régions. Parmi elles, l'Auvergne-Rhône-Alpes, la Nouvelle-Aquitaine et l'Occitanie accusent les plus fortes baisses (entre - 4 % et - 5,5 %). Tandis que les régions Pays de la Loire (+ 1,1 %) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (+ 0,4 %) parviennent à maintenir une collecte supérieure. L'insuffisance des précipitations et l'arrivée précoce de températures élevées au printemps impactent la croissance de l'herbe dans l'Hexagone. De plus, le renchérissement du coût des matières premières pèse dans l'alimentation du bétail. Les rations sont parfois modifiées et conduisent souvent à une baisse de la productivité. Le ralentissement de la baisse du cheptel laitier, dû à un ralentissement des mises à la réforme, ne parvient pas à influencer véritablement sur le niveau de la collecte. Dans un contexte de forte tension inflationniste, la valorisation du litre de lait est un motif de satisfaction pour la profession. En effet, le prix moyen payé au producteur français (435 €/1 000 l) est en hausse de 15,5 % entre les 1^{ers} semestres 2021 et 2022. En France, l'industrie laitière privilégie la fabrication de crème et le conditionnement de poudre de lait au détriment des autres catégories de produits laitiers. A noter, la stabilité des fabrications de fromages entre les 1^{ers} semestres 2021 et 2022.

La situation du lait bio demeure préoccupante. Depuis janvier, les livraisons cumulées de lait bio baissent

de 1,4 % sur un an. Elles résultent principalement d'un ralentissement prononcé des conversions et créations d'exploitations bio. En outre, le contexte économique et la forte baisse de la consommation, qui se confirme depuis 2021, n'incitent pas à produire. La rémunération moyenne du litre de lait payé au producteur au 1^{er} trimestre 2022 (458 €/1 000 l) perd 1 % sur un an. En avril et mai, le prix du lait bio est même inférieur à celui du lait conventionnel.

En Europe, la production laitière est en recul de 1,5 % entre les 1^{ers} semestres 2021 et 2022. Des pays comme l'Espagne, l'Irlande ou l'Allemagne, qui ordinairement tirent la collecte européenne à la hausse, voient leur production diminuer sur un an. L'inflation des charges en élevage, des conditions météorologiques parfois peu clémentes pour la production d'herbe et l'instauration de normes environnementales dans certains pays contribuent à ce décrochage. Le lait européen bénéficie cependant de l'envolée des prix à la production. Les pays dont la collecte est majoritairement exportée sous formes d'ingrédients, notamment les pays nordiques, affichent les cours les plus hauts. Dans le même temps, la production française qui est davantage tournée vers son marché intérieur peine à faire passer des augmentations de prix auprès des distributeurs.

Ovins : des abattages en repli, des cours élevés, des importations de viande ovine qui progressent

Les abattages régionaux d'ovins sont en baisse d'environ 3 % au cours du premier semestre 2022/2021 (avec un peu plus de 2 700 tec), mais supérieurs de plus de 13 % aux moyennes quinquennales 2017-2021. Les abattages sont également en recul en France tandis qu'ils ont progressé en Espagne et en Nouvelle-Zélande et qu'ils restent dynamiques en Irlande et au Royaume-Uni. La production doit faire face à des coûts alimentaires élevés. En complément de cette production, les importations (de viande ovine, plus que d'animaux vivants) sont en légère reprise d'une année sur l'autre (2022/2021), mais restent inférieures à leurs niveaux de 2019.

D'avril à juin, le cours de l'agneau français a oscillé autour de la valeur inhabituelle de 8 €/kg au lieu d'entamer une franche et traditionnelle baisse saisonnière, soit une valeur supérieure de près de 1,5 €/kg aux moyennes quinquennales. Pour les fêtes de Pâques (mi-avril en 2022), dans un contexte assez incertain, les commandes ont été tardives. La consommation constatée au cours de ce premier semestre 2022 apparaît, avec l'apport des importations, légèrement supérieure à celle observée en 2021.

Lait de chèvre : une production ligérienne résiliente

Malgré le contexte inflationniste des charges en élevage et des fourrages peu abondants au printemps, la **collecte laitière** caprine résiste en Pays de la Loire. Entre les 1^{ers} semestres 2021 et 2022, elle affiche une légère hausse de 0,5 %. L'amélioration de la valorisation du litre de lait depuis janvier incite les éleveurs à maintenir le niveau de collecte malgré des charges d'alimentation qui pèsent toujours davantage sur les marges. Sur les six premiers mois de l'année, le prix moyen cumulé payé au producteur (785 €/1 000 l) s'apprécie de 2,7 % sur un an.

Au plan national, la collecte semestrielle est à peine supérieure (+ 0,4 %) à celle de 2021. La situation est hétérogène suivant les régions de productions. Les principales contributrices en termes de volumes ont une production stable d'une année sur l'autre. La croissance de la collecte marque nettement le pas en avril avec la fin de la distribution de fourrages de qualité conjuguée au manque d'herbe en raison d'un printemps sec et chaud. Le secteur caprin bénéficie d'une revalorisation des prix du lait depuis le début de l'année. La renationalisation de l'approvisionnement des industriels depuis deux ans et les négociations dans le cadre de la loi EGAlim en sont les causes principales. Ainsi, le prix moyen payé au producteur (761 €/1 000 l) progresse de 3,9 % au 1^{er} semestre comparativement à celui de l'année précédente.

Avec une collecte nationale en demi-teinte, les transformateurs augmentent sensiblement leurs importations en provenance d'Europe. En outre, les

industriels privilégient la reconstitution des stocks de report au détriment de la transformation de produits laitiers. Ainsi, sur les six premiers mois de l'année, tous les produits caprins sont en baisse entre 2021 et 2022.

Porc : nette remontée des prix du porc et des coûts de production

Le cours du porc augmente continûment durant le semestre. La cotation porcine (cotation entrée abattoir, classe S, TMP \geq 60 %, Centre Ouest) ouvre le semestre à 1,47 €/kg et le ferme à 1,97 €/kg. Le cours moyen du premier semestre s'établit à 1,73 €/kg, c'est 8,1 % au-dessous du cours du même semestre 2021 et 9,1 % au-dessous de la moyenne quinquennale 2017-2021. La remontée des cours du porc s'observe dans l'ensemble de l'Europe. En parallèle, l'offre se réduit : la flambée des prix des matières premières végétales pèse lourdement sur les résultats financiers des élevages et certains éleveurs fragilisés par la crise sont contraints de cesser leur activité. C'est une des conséquences du conflit russo-ukrainien. Pour prendre en charge ces surcoûts, le gouvernement met en place des aides pour les éleveurs porcins en crise.

La consommation totale de porc connaît une nette reprise. En juin 2022, sur douze mois glissants, les volumes totaux consommés progressent d'environ 3 %. C'est la consommation hors domicile qui a repris : les restaurants ont ré-ouvert leurs portes depuis la fin du printemps 2021. La consommation des ménages à domicile (Kantar Worldpanel) diminue pendant ce semestre comparée au premier semestre 2021 : - 4,7 % pour le porc frais et - 3,4 % pour la charcuterie. Les tonnages de viandes de porcs charcutiers abattus (en tec) sur le premier semestre 2022 par rapport au premier semestre 2021 diminuent en Pays de la Loire (- 2,4 %), en Bretagne (- 1,7 %) et en France (- 1,2 %).

Sur les six premiers mois de l'année 2022 (comparés aux premiers mois de 2021), les exportations françaises reculent en volume (- 3,5 %, - 9 kt) pour les viandes fraîches, réfrigérées ou congelées. En hausse vers l'UE (+ 28 %, + 36 kt), notamment vers l'Italie (+ 4 %, + 2 kt), elles se replient vers les pays tiers (- 37 %, - 44 kt), en particulier vers la

Chine (- 62 %, - 52 kt). Les importations de la France (en quasi-totalité d'origine UE et très majoritairement d'Espagne) progressent (+ 9 %, + 12 kt).

Les prix de l'aliment porcin augmentent régulièrement au cours du semestre (+ 23,5 % par rapport au semestre précédent). La marge brute des éleveurs naisseurs engraisseurs, qui a atteint un palier bas début 2022, double au cours du semestre pour atteindre 1 546 €/truite/an au mois de juin 2022.

Volailles : des abattages pour la consommation marqués par l'épizootie de grippe aviaire

La **grippe aviaire** touche fortement les départements de Vendée, Loire-Atlantique et Maine-et-Loire, avec une diffusion rapide entre les mois de février et mai 2022. Des mesures drastiques sont prises dont notamment des abattages massifs pour tenter de juguler la propagation du virus. Au total, les Pays de la Loire ont traité 808 foyers d'Influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) confirmés en élevage. Certains élevages ont connu l'euthanasie des animaux car touchés par le virus ou dans le cadre d'un dépeuplement préventif. La vaste zone de protection et de surveillance sanitaire élargie à 20 km autour des foyers détectés dans les élevages pour stopper la propagation a montré son efficacité : l'épizootie s'est circonscrite à ces trois départements.

La valorisation pour la consommation humaine a ainsi été limitée. L'abattage de volailles a été réduit de 17 % (en poids) entre le 1^{er} semestre 2021 et le 1^{er} semestre 2022. La réduction des abattages s'est amplifiée entre avril et juin, de 27 % à 45 % en moins par rapport aux mois correspondants de l'année 2021.

Les **poulets** représentent 71 % du poids des volailles abattues au 1^{er} semestre 2022. Par rapport au 1^{er} semestre 2021, 10 % de poulets ont été abattus en moins. La réduction des abattages a débuté en avril, avec une baisse de 19 %, et s'est accélérée ensuite avec une baisse de 33 % en juin par rapport aux mois correspondants de l'année 2021.

Les **dindes** comptent pour 15 % du poids des volailles abattues au 1^{er} semestre 2022. Leur abattage a été

réduit de 31 % entre le 1^{er} semestre 2021 et le 1^{er} semestre 2022. La réduction des abattages a débuté en mars, avec une baisse de 19 %, et s'est fortement amplifiée ensuite avec une baisse de 61 % en juin par rapport aux mois correspondants de l'année 2021.

Les **canards**, 10 % du poids des volailles abattues au 1^{er} semestre 2022, ont été les plus impactés par la grippe aviaire. En effet, des mesures préventives les ont touchés avec un abattage total dans les zones de surveillance. Ainsi l'abattage de canards pour la consommation a été réduit de 35 % entre le 1^{er} semestre 2021 et le 1^{er} semestre 2022. La réduction des abattages a débuté en mars, avec une baisse de 25 % et s'est accélérée très fortement ensuite avec une baisse de 81 % en juin par rapport aux mois correspondants de l'année 2021. Les canards gras ont été davantage concernés avec une baisse de 53 % dès le mois de mars.

Enfin, les **pintades**, 4 % du poids des volailles abattues au 1^{er} semestre 2022, ont vu leur abattage stabilisé entre le 1^{er} semestre 2021 et le 1^{er} semestre 2022 (- 1,5 %). L'évolution est assez hachée sur le semestre : hausse de 21 % et 23 % en janvier et février par rapport aux mois correspondants de l'année 2021, puis baisse de 11 % en mars, suivie d'une nouvelle hausse en avril (de 8 %), avant une réduction de 18 % en mai puis de 27 % en juin.

Avec des cotations en forte hausse pour la plupart des matières premières, le **coût des aliments** est en hausse pour toutes les espèces avicoles. Il augmente de 30 % entre le 1^{er} semestre 2021 et le 1^{er} semestre 2022 pour les poulets et les dindes et de plus de 33 % pour les canards et les pintades. À partir de mars 2022, les évolutions par rapport au mois précédent sont plus marquées, avec des augmentations d'au moins 10 % en mars, d'au moins 8 % en avril, d'au moins 6 % en mai pour toutes les espèces de volailles. En juin le coût des aliments a fini par se stabiliser.

La hausse du prix des aliments pour volailles a fait monter le coût de revient des volailles. En conséquence, les prix moyens à la production en France métropolitaine ont fortement monté. Pour les poulets standard, ils ont ainsi augmenté de 14 % entre le 1^{er} semestre 2021 et le 1^{er} semestre 2022.

Un prix des œufs en forte hausse

Le prix des aliments des poules pondeuses est en forte hausse, gagnant 78 % entre le 1^{er} semestre 2021 et le 1^{er} semestre 2022. Le prix des œufs (tendance nationale officieuse) en France métropolitaine a fortement monté. Il a ainsi augmenté de 67 % entre le 1^{er} semestre 2021 et le 1^{er} semestre 2022, en raison d'une offre limitée et d'une demande forte. Après une stagnation des cours en début d'année, les évolutions par rapport au mois précédent ont fortement augmenté

(+ 18 % en mars et en avril). À partir de mai, le cours des œufs s'est stabilisé. En raison notamment de l'intégration de la filière, le consommateur final n'a pas subi une telle hausse. Ainsi, le prix des œufs au détail n'a augmenté que de 12 % entre janvier et juin 2022, atteignant 1,24 € pour la boîte de 6 œufs sans label au mois de juin.

Moins de lapins

La filière cunicole est au ralenti. L'abattage de lapins se réduit de 7 %

entre le 1^{er} semestre 2021 et le même semestre en 2022. Le coût des aliments est en augmentation de 17 % entre le 1^{er} semestre 2021 et celui de 2022. À partir de mars 2022, les évolutions par rapport au mois précédent augmentent fortement avec une hausse de 9 % en mars, de 7 % en avril et en mai. En juin, le coût des aliments se stabilise. Le prix moyen payé à la production en France métropolitaine progresse. Pour les lapins, il augmente de 9 % entre le 1^{er} semestre 2021 et le 1^{er} semestre 2022.

Focus : Influenza Aviaire Hautement Pathogène

Les services de l'État fortement mobilisés dans la gestion de la crise

Le directeur de la DRAAF des Pays de la Loire a été chargé d'assurer, dès début mars 2022, la coordination régionale des services de la DGAL, de la DRAAF et des 4 directions départementales de la protection des populations (DDPP), dont celle des Deux-Sèvres, en partenariat avec les organisations professionnelles agricoles.

Les DDPP ont été à la manœuvre sur tous les fronts, la mobilisation et l'implication des agents ont été continues : suivi des suspicions, déclarations d'infection, organisation des dépeuplements, suivi des chantiers d'euthanasie et d'enfouissement, information des éleveurs, de la profession agricole, participation aux centres de crise, aux réunions de coordination... La mortalité en masse des animaux a généré beaucoup de stress chez les éleveurs et bien sûr chez les agents gérant la crise sur le terrain.

Les DDPP ont bénéficié du renfort de 34 agents d'autres directions et 23 agents contractuels ont été recrutés pour participer à la gestion administrative et financière de la crise.

Une stratégie rigoureuse, gage d'efficacité

Sur le terrain, la stratégie de lutte a consisté à limiter la circulation du virus et assainir les foyers (élevages). Il a ensuite fallu effectuer un zonage à plusieurs niveaux pour protéger les secteurs indemnes : d'une zone de protection de 3 km autour du foyer à une zone de sécurité de 10 km dans laquelle les déplacements étaient restreints, jusqu'à une zone renforcée de sécurité de 20 km par endroits.

Les services ont assuré, sous la coordination de la DRAAF, l'enlèvement des volailles, leur équarrissage ou enfouissement, ont effectué un dépeuplement préventif dans des établissements indemnes, et ont créé un pare-feu (zone tampon) avec le département de la Sarthe et la région Bretagne.

La DRAAF a été sollicitée pour organiser l'indemnisation sanitaire des exploitants (près de 50 millions d'euros ont déjà été mobilisés à cette fin).

L'adaptation à une situation hors du commun

L'ampleur de la crise a soulevé des difficultés inattendues, les capacités d'euthanasie et d'équarrissage se trouvant dépassées. Des solutions innovantes d'enfouissement, de transfert vers les zones de stockage de déchets non dangereux, voire de stockage temporaire sur exploitation ou d'enfouissement dans une fosse organisée, ont été trouvées. En corollaire, la question des capacités de transport des animaux morts, des compétences en hydrogéologie pour sécuriser les sites d'enfouissement ou des outils cartographiques partagés s'est également posée.

À l'issue de ces mesures d'urgence, les services se sont réorientés vers l'appui au repeuplement progressif des exploitations et l'indemnisation des pertes économiques subies par les acteurs de la filière.

Une expérience formatrice pour les agents du ministère

Un retour d'expérience, pour capitaliser et partager les nombreux enseignements de cette crise, a été réalisé au mois de juin par l'Etat-major interministériel de zone (EMIZ) avec les services, pour améliorer la réponse de l'État à une telle épizootie susceptible de réitérer.

Le virus semble dorénavant installé dans la faune sauvage, puisque de nombreux oiseaux morts sur la côte se sont révélés porteurs. Quelques élevages ont été touchés en Bretagne et depuis l'automne plusieurs foyers ont été traités en Pays de la Loire. La vigilance a redoublé pour ne pas revivre la période traumatisante pour tous de mortalité massive. Le respect de la biosécurité est la règle absolue plus particulièrement dans les zones de contrôle temporaire ou de protection mises en place dans la région et les agents du ministère restent mobilisés pour tenter d'empêcher une reprise massive de l'épidémie dans les élevages.

Commerce extérieur régional

Au 1^{er} semestre 2022, un boom des exportations

Au 1^{er} semestre 2022, l'export **agricole et agroalimentaire** progresse de 30 % par rapport au 1^{er} semestre 2021. Il représente 20 % des exportations régionales du semestre réparties en produits agricoles bruts pour 27 % et en produits transformés pour 73 %.

En comparaison, l'import agricole et agroalimentaire progresse de 21 % par rapport au 1^{er} semestre 2021. En conséquence, le solde commercial s'améliore nettement (+ 314 %).

Les exportations des **produits agricoles bruts** sont en hausse de 34 % par rapport au 1^{er} semestre 2021. L'export de volailles vivantes et œufs a cependant baissé de 10 % entre les 1^{ers} semestre 2021 et 2022, en raison de l'épizootie de grippe aviaire. Les céréales et oléagineux représentent plus de la moitié des montants (58 %) ; viennent ensuite les légumes (17 %), puis les fruits (6 %), les plants (5 %) et les volailles vivantes et œufs (4 %).

De leur côté, les montants des importations des produits agricoles bruts progressent aussi mais plus faiblement (+ 19 %). Le solde commercial régional des produits agricoles bruts s'améliore en conséquence (+ 69 %).

Les exportations des **produits transformés** progressent également : + 28 % par rapport au 1^{er} semestre 2021. L'export des huiles et graisses végétales et animales a fortement progressé (+ 135 %). Il représente 24 % des exports de produits transformés. L'export de boulangerie-pâtisserie industrielle est aussi nettement à la hausse (+ 29 %). Il compte pour 11 % des exports. L'export est en hausse plus modérée en viandes (+ 9 %) et produits laitiers (+ 6 %). Ils représentent respectivement 19 % et 21 % des exports.

De leur côté, les montants des importations des produits transformés progressent aussi (+ 21 %). L'import en produits laitiers progresse fortement (+ 53 %). Il représente 14 % des imports de produits transformés. L'import est aussi en forte croissance en viandes (+ 33 %) et huiles et graisses végétales et animales (+ 30 %). Ils représentent respectivement 11 % et 27 % des imports. L'import de produits à base de tabac est stable (- 2 %), mais il pèse toujours fortement, représentant 13 % des imports.

Le solde commercial des produits agroalimentaires régionaux reste négatif, comme depuis 2018, mais se réduit de 80 % par rapport au 1^{er} semestre 2021. Il se réduit ainsi de 72 % pour les huiles et graisses végétales et animales.

Industries agroalimentaires

Au 1^{er} trimestre

La hausse de la production, légère en début du trimestre, s'amplifie. La demande progresse, sauf dans le secteur de la viande. Les fortes hausses des coûts des matières premières ainsi que les difficultés d'approvisionnement pèsent sur l'activité des entreprises.

Industries des viandes : la production est globalement en augmentation, malgré une demande en baisse. Les coûts des matières premières se répercutent sur les produits finis à partir du mois de mars.

Industrie de la boulangerie-pâtisserie et pâtes : la demande intérieure comme à l'export est soutenue, la production augmente au cours du trimestre. Les coûts des matières premières se répercutent sur les produits finis. Les effectifs augmentent.

Au 2^e trimestre

La production est bien orientée sur tout le trimestre, hors industrie de transformation de la viande. La demande est affectée en fin de trimestre par la répercussion des hausses de coûts de production sur les prix de vente. Les perspectives sont positives.

Industries des viandes : la production est à la peine, en début de trimestre en raison de la grippe aviaire, et en fin de trimestre en raison d'une demande intérieure en baisse. Les effectifs progressent.

Industrie de la boulangerie-pâtisserie et pâtes : la production et la demande, en particulier à l'export, sont en hausse. Les fortes augmentations des coûts des matières premières sont répercutées en partie sur les prix de vente. Les effectifs sont en croissance.

Le point du 1^{er} trimestre

L'ensemble des appels à projet et appels à manifestation d'intérêt du Programme d'Investissements d'Avenir et de France 2030 en cours dans la thématique Alimentation et Agriculture est répertorié sur la page : <https://www.gouvernement.fr/agriculture-et-alimentation>.

Le point du 2^e trimestre

Le Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire ouvre, du 28 juillet 2022 au **30 septembre 2022**, un appel à projets «Export collaboratif». Cet appel à projet a pour objet d'accompagner les PME agroalimentaires dans leur stratégie d'export collaboratif, en engageant des actions pilotes et structurantes en faveur du développement d'outils, de partenariats, d'événements, d'acteurs et de projets collaboratifs d'exportations. **Le cahier des charges et ses annexes** sont disponibles sur le site internet de la DRAAF : <https://draaf.Pays.de.la.Loire.agriculture.gouv.fr/informations-et-mesures-de-soutien-r164.html>

Les entreprises en bref

Sources : AGRAAlimentation, AGRAFIL, RIA, Ouest France, Les Echos, Banque de France, Le Courrier de l'Ouest, lettre de l'API de janvier à juin 2022.

Loire-Atlantique

Castel Viandes, seul abattoir de viande bovine de Loire-Atlantique, a réalisé 120 M€ de chiffre d'affaires en 2021 et a traité 23 000 tonnes équivalent carcasses. L'entreprise exporte 25 % de sa production, notamment vers Israël. Son activité progresse malgré une baisse de la consommation de viande en France. Aussi, Castel Viande investit 5,3 M€ sur trois ans dans les bougeries, dans un plan de formation et dans un nouveau bâtiment dédié au nettoyage automatisé des outils. L'entreprise est aidée par l'État à hauteur de 1,88 M€ dans le cadre du Plan de relance.

Sodiaal a annoncé la fermeture de deux usines, dont celle de sa laiterie Candia à Campbon, au printemps 2023, décision prise dans le cadre d'un nouveau plan stratégique qui verra la coopérative investir 600 M€. Le site de Loire-Atlantique emploie 161 salariés en CDI. Quelques mois après avoir racheté la marque Yoplait, Sodiaal affirme que ses usines de lait ne tournent plus qu'à 57 % de leur capacité. Aux difficultés rencontrées par le lait longue conservation s'ajoutent celles du lactosérum, les poudres déshydratées s'écoulant moins bien en Chine où les naissances baissent. La production de Campbon doit être transférée sur les sites d'Awoingt (59) et Vienne (38). Sodiaal compte 17 669 adhérents et emploie 10 000 salariés.

Le groupe coopératif **Terrena**, via sa filiale bovine Elivia, signe avec Système U un nouveau contrat tripartite de 3 ans portant sur les génisses en filières Charolais sous la marque U-NA (pour Nouvelle agriculture). Cet accord s'ajoute à un premier partenariat en viande bovine signé en 2017 et à une coopération engagée il y a 10 ans et portant sur les filières poulets, dindes, porcs, lapins, bovins.

Les conséquences de l'influenza aviaire s'annoncent lourdes pour **Galliance**, filiale volaille de Terrena, ainsi que pour sa filière. Les surfaces d'élevage affectées représentent selon les espèces et les plannings de production de 50 à 80 % de l'activité planifiée précédemment. Galliance estime qu'il faudra au moins 6 mois pour revenir à une situation de production standard de l'entreprise. Avec 3 600 salariés, 980 M€ de chiffre d'affaires et 14 sites sur 7 départements (56, 44, 51, 79, 26, 22, 85), Galliance est le deuxième acteur du marché de la volaille en France derrière LDC.

La coopérative **Terrena** affiche une rentabilité en hausse, avec un Ebitda de 137 M€ (+ 24 M€), un résultat net 2021 à 12,5 M€ (+ 10,4 M€) et un chiffre d'affaires de 5 Mrd€ en progression de 242 M€. L'activité est en forte croissance sur ses «filiales différenciées» : + 19 % de chiffre d'affaires pour la Nouvelle

agriculture (à 61 M€) et + 24 % en bio (à 138 M€). D'ici 2025, Terrena entend doubler ses ventes de produits bio et tripler les ventes en grandes surfaces de produits sous la bannière «La Nouvelle agriculture».

Tipiak a dégagé en 2021 un bénéfice net de 4 M€ contre 3,2 M€ en 2020. L'excédent brut d'exploitation s'est élevé à 18,7 M€ (+ 6,2 %) pour un chiffre d'affaires de 211 M€ (+ 6 %). Le secteur froid a enregistré une croissance de 13 % tandis que le secteur sec a reculé de 4,1 %. Les ventes à marque propre ont progressé de 4,5 % et généré 69 % des revenus. Le groupe agroalimentaire nantais indique avoir mené durant l'exercice un programme d'investissements de 12,5 M€.

Labeyrie Fine Foods investit 10 à 15 M€ pour accroître les capacités de son usine de Saint-Aignan-de-Grandlieu, qui transforme et conditionne 8 500 tonnes de crevettes par an. Le projet consiste en la destruction-reconstruction d'une partie de l'usine pour la doter d'un équipement de cuisson en continu, d'une nouvelle chaudière gaz et d'une nouvelle installation de production de froid sans HCFC avec récupération de la chaleur fatale. Les capacités seront augmentées de 20 % en 2024, puis de 40 à 50 % à terme en plusieurs phases. De nouvelles gammes seront créées pour développer une offre en dehors des fêtes de fin d'année. L'usine

travaille sous la marque du groupe - Delpierre - mais aussi sous marques de distributeurs et pour les grossistes. Le site revendique 50 % du marché français sur le segment des crevettes élaborées et un chiffre d'affaires de près de 130 M€. L'investissement doit en outre permettre d'améliorer les conditions de travail et de diviser par deux le taux d'accident. L'usine, qui emploie 240 salariés et 50 intérimaires, gagnera 20 à 30 emplois.

Frais émincés confirme la montée en puissance de son activité dans sa nouvelle usine à Pontchâteau, opérationnelle depuis l'automne 2020. Spécialiste de la découpe de fruits et légumes frais, la société prévoit de transformer en 2022 près de 4 000 tonnes de produits contre 2 500 tonnes en 2021. L'exercice 2022 devrait s'achever sur un chiffre d'affaires de 15 M€ contre 10 M€ en 2021 (6 M€ en 2020) réalisé pour un quart dans la restauration. L'unité, qui a mobilisé un investissement de 14 M€, dispose d'une capacité annuelle de 6 000 tonnes. La société a déjà doublé son effectif permanent qui compte désormais une centaine de salariés.

L'entreprise **Handi-gaspi**, née en 2021, produit, sous la marque Kignon, des biscuits bio à base de pain invendu et recyclé, incorporé à hauteur de 20 % des ingrédients. Jusque-là assurée à Oniris, l'école vétérinaire et agroalimentaire de Nantes, par les salariés handicapés de l'Esat d'Orvault, la fabrication est désormais confiée au travailleurs de l'Esat Beausoleil de Savenay. Les cinq biscuits de la gamme sont vendus en vrac et en paquets de 150 g dans 25 épiceries et enseignes bio. Une boutique en ligne est lancée et il est prévu de développer le réseau de distribution (France entière, magasins spécialisés et grande distribution).

Les producteurs du groupement **Biolait** (1 400 fermes) annoncent le lancement du label «Il lait là» pour différencier leurs produits dans les rayons des supermarchés. Les producteurs souhaitent mettre en avant leurs pratiques : un élevage en pâturage 250 jours par an en moyenne ; le juste prix du lait ; une production locale ; et le respect de la biodiversité avec la préservation de 110 hectares de nature.

Après avoir amorcé au début 2021 la production de charcuterie vegan dans les anciens locaux de Frais émincés de Pontchâteau, **Kokiriki** se développe dans la production de viande végétale, sous forme de burgers, boulettes de viande ou cheveux d'ange et lance une gamme de nuggets et panés vegan (poulet, fromage, poisson) ainsi que du thon végétal, en frais, surgelé ou en conserve. Kokiriki exploite désormais 4 lignes de production et emploie une vingtaine de personnes, avec une perspective de 50 d'ici à la fin de l'année. L'activité de Kokiriki est réalisée à 65 % auprès des GMS, où elle commercialise sa marque, le solde se répartissant entre la restauration (25 %) et les industries agroalimentaires. L'export constitue le principal débouché de l'entreprise.

Maine-et-Loire

A Cholet, la future usine **l'Abeille** du groupe agroalimentaire LSDH pourrait reclasser une partie des salariés de la laiterie Candia de Campbon en Loire-Atlantique. Ce nouveau site industriel ouvrira ses premières lignes de fabrication en 2023 autour d'une double activité : d'une part, l'emballage des jus de fruits et des boissons gazeuses ; d'autre part, le conditionnement de lait UHT bio et conventionnel sous les marques Bleu blanc cœur et C'est qui le patron ? (70 millions de litres, 100 millions de briques et de bouteilles par an). A ces deux activités pourrait s'ajouter le conditionnement de jus végétaux. Les effectifs locaux passeront de 150 à 250 salariés.

Pomanjou prépare le transfert de sa station fruitière, dédiée aux activités de stockage, de conservation, de calibrage et de conditionnement des pommes, à Verrières-en-Anjou. Les installations, dans un bâtiment de 15 000 m², permettront de traiter environ 15 000 tonnes de pommes par an. Numéro deux national du secteur, Pomanjou a les statuts d'une Scica et œuvre pour Innafruits, organisation de producteurs qui rassemble 11 exploitations représentant 386 hectares de vergers, dont 18 % en agriculture biologique. Le groupe (130 M€ de CA 2020), qui est devenu en 2016 Innatis avec six filiales commerciales, a accueilli il y a un an à

son capital Unigrains.

Comme tous les fabricants de sirops, **Giffard** (110 salariés à Avrillé et Saint-Léger-de-Linières) et **Combiar** (23 salariés à Saumur) subissent les hausses spectaculaires des prix du sucre, des fruits et du verre. Mais leurs atouts leur permettent d'affronter la situation. Leurs sirops ne sont pas vendus par la grande distribution et partent à environ 80 % à l'export.

La Tourangelle, spécialiste des huiles de goûts, conditionnées en petit bidons métalliques, a noué un partenariat avec la coopérative poitevine Centre ouest céréales pour se fournir en graines de tournesol cultivées selon les principes de l'agriculture de conservation. La Tourangelle compte en parallèle nouer des partenariats avec des agriculteurs proches de son usine, dont elle pourrait ainsi soutenir la conversion. Antoine Chauvel succède à Maxime Kohlmeyer qui a quitté l'entreprise. Son frère Matthieu reste aux commandes de l'entité californienne. La famille Kohlmeyer a repris 100 % de l'entreprise en rachetant en décembre 2021 les parts minoritaires qui étaient détenues par BNP Paribas développement et Unigrains. L'opération s'est faite dans un contexte de croissance, le groupe ayant progressé de 20 % porté notamment par le regain d'intérêt pour la cuisine. L'entité française atteint ainsi 13 M€ de chiffre d'affaires avec 50 salariés quand la société américaine se situe à 60 M\$ de ventes avec 130 salariés. L'entreprise, qui dispose depuis mars 2020 d'une nouvelle usine à Allonnes, près de Saumur (un investissement de 10 M€, 7 200 m²) étouffe parallèlement ses gammes dans les mayonnaises sans sucre, extrudants, additifs ou conservateurs et dans des huiles en spray.

Filiale du groupe LDC depuis 1994, **La Toque angevine**, basée à Segré, boucle son exercice 2021 avec un chiffre d'affaires record, légèrement supérieur à 130 M€. Il y a cinq ans, il était de 92 M€. Les segments des pizzas et du snacking chaud ressortent renforcés de la période covid. L'entreprise propose actuellement 50 postes à pourvoir, CDI et CDD d'au moins un an. La Toque angevine compte 750 emplois en équivalents temps plein, dont 10 à

15 % d'intérimaires.

Le fabricant de gâteaux aux fruits secs et confits **Rivazur cakes** construit actuellement sur son site de production de Seiches-sur-le-Loir une extension de 1 600 m², qui accueillera sur 700 m² une nouvelle ligne de production en partie automatisée et sur 900 m² une zone de stockage. Employant 48 salariés, l'entreprise a réalisé 13,6 M€ de chiffre d'affaires en 2021, à 85 % auprès de la grande distribution. La marque Rivazur cake est distribuée en grandes surfaces, dans le grand ouest. La marque Yam' est destinée au marché du snacking et de la restauration hors domicile.

Mayenne

Producteur et distributeur de champignons frais et bio sous sa marque Lou Légumes, **Légulice** (320 salariés) lance une production de pleurotes au sein de sa champignonnière de Landivy. Produisant déjà des champignons de Paris, des bella rosés et des portobello, Légulice compte sur cette nouvelle offre pour s'ouvrir à de nouveaux marchés, tels que la restauration.

La chocolaterie **Monbana** souhaite mailler tout le territoire national par des magasins en franchise. Ses 26 boutiques se concentrent actuellement essentiellement dans le grand ouest. La chocolaterie, au chiffre d'affaires, stable, de 45 M€ en 2021, forte de 198 salariés et de 5 000 tonnes de confiseries produites en 2021, est aussi présente à l'export, qui représente un cinquième de son chiffre d'affaires.

Bel annonce une progression de son chiffre d'affaires de 2,3 % en 2021 et un bénéfice net de 524 M€ en très forte hausse (+ 157 %), à mettre en lien avec la cession de Leerdammer à Lactalis en septembre. Le groupe a enregistré des « résultats prometteurs » sur ses alternatives végétales. Sa stratégie à terme est d'atteindre un équilibre dans son portefeuille d'activités : « 50 % laitier-50 % fruit et végétal ». L'industriel lancera prochainement une ligne de production pour fabriquer une nouvelle recette de « fromage » végétal à base d'amande dans son usine de Lons-le-Saunier (Jura). Au final, 2 M€ seront investis dans le projet, sur une enveloppe de 10 M€ répartie dans

divers investissements entre 2020 et 2022, dont 2 M€ pour la performance énergétique du site. Bel produit déjà des produits à base de végétaux pour sa gamme Nurishh et du Boursin végétal dans ses usines de Croisy-sur-Eure et de Saint-Nazaire.

L'association de producteurs Bel de l'Ouest annonce la revalorisation pour 2022 de 100 % de la collecte du lait « Mon BBLait ». Ce lait bio sera revalorisé entre 495,5 et 503 € les 1 000 litres en fonction de la période. Le groupe Bel rachète les 17,44 % d'actions du groupe MOM, issu du rapprochement entre les sociétés Materne et Mont-Blanc, qu'il ne possédait pas encore. Bel s'était engagé lors de l'acquisition du fabricant de Pom'Potes, en 2016, à détenir 100 % des parts d'ici à 2022. Cette acquisition s'inscrit dans le cadre de sa stratégie consistant à devenir « la référence dans le domaine du snacking sain laitier, fruitier et végétal, accessible à tous ». Les ventes de MOM représentent 20 % du chiffre d'affaires global de Bel (3,38 milliards d'euros en 2021) et ses revenus affichent des croissances à deux chiffres.

Le 25 mars 2022, **Lactalis** a signé un contrat de vente avec l'Allemand BMI (Bayerische Milchindustrie eG) pour l'acquisition de son activité de produits frais. L'industriel reprendra les marques régionales de BMI dans le sud de l'Allemagne, la marque Haydi, ainsi qu'un site de production situé à Würzburg en Bavière. Les deux partenaires espèrent faire aboutir leurs négociations « pour le milieu de l'année », après avoir obtenu l'approbation des autorités de la concurrence allemande et autrichienne.

Le chiffre d'affaires du groupe **Lactalis** s'est élevé à 22 Mrd€ en 2021 contre 21,1 Mrds€ en 2020, soit une croissance annuelle de 4,2 %. Le résultat courant de l'industriel est toutefois en légère baisse (1,172 Mrd€ contre 1,2 Mrd€ en 2020). Le bénéfice net a augmenté de 4 % à 445 M€. Les récentes acquisitions d'Ultima Foods, de Leerdammer et de Kraft Natural Cheese ont fait grimper la dette nette du groupe à plus de 7 Mrd€. En 2021, Lactalis a investi près de 620 M€ dans son outil industriel, dont le tiers a été consacré à la modernisation des laiteries et

fromageries. Les perspectives de 2022 s'annoncent « préoccupantes » en raison de l'inflation de ses charges industrielles à l'échelle mondiale. Selon ses prévisions, celle-ci devrait s'établir « entre 12 et 15 % pour l'année ». Dans les prochaines années, le groupe va chercher à consolider ses positions dans les pays où il est déjà présent et veut aussi conforter sa place de n°4 aux Etats-Unis.

Sarthe

Alors que 30% des exploitations porcines risquent de disparaître, selon une estimation du ministère de l'agriculture, **Bordeau Chesnel** a décidé de poursuivre son soutien à la filière française en garantissant un prix minimum d'achat aux éleveurs.

LDC anticipe une baisse des volumes sur le marché de la volaille de l'ordre de 30 % pour les mois à venir compte tenu de l'influenza aviaire. Le groupe, disposant d'implantations sur plusieurs bassins avicoles, espère cependant contenir la baisse de ses volumes disponibles à hauteur d'environ 20 % sur la période de mars à août 2022. Sur l'exercice 2021-2022, le groupe a vu son chiffre d'affaires progresser de 14,5 % à 5,1 Mrds€ avec des volumes en hausse de 7,3 % par rapport à l'exercice 2020-2021. Cette croissance tient à la hausse de la consommation hors domicile et de l'export, à la contribution des activités de Ronsard intégré depuis le 30 avril 2021, et à l'effet des revalorisations tarifaires obtenues en 2021-2022 pour faire face à la hausse des matières premières. Sur ce même exercice, le groupe devrait afficher un résultat opérationnel courant légèrement supérieur à l'objectif de 200 M€. Le groupe veut atteindre 7 Mrds€ de chiffre d'affaires dans 5 ans, dont 4,4 Mrds€ dans la volaille (contre 3,7 Mrds€ sur le dernier exercice), et devenir le numéro un français sur les activités traiteur, notamment par le biais d'acquisitions. À l'international, son intention est d'arriver à 1,3 Mrd€ sur l'exercice 2026-2027, soit un doublement par rapport à 2021-2022.

LDC s'interroge sur la localisation de son futur abattoir de poulets, initialement prévu à Bignan, dans le Morbihan et destiné à approvisionner

les marchés de l'agro-industrie et de la restauration hors domicile en poulets d'origine France. Le groupe hésite à implanter cet abattoir dans une zone à forte densité d'élevage, vulnérable à la propagation de la grippe aviaire.

Gérant de la chaîne de restauration rapide Donuterie au Mans, Vlad Lenard installe une unité de production de donuts au Grand-Lucé. L'entrepreneur a investi 380 k€ dans l'aménagement de cet atelier qui produit actuellement 3 000 beignets par jour, à destination des 8 établissements franchisés de son enseigne. Avec cette nouvelle société, baptisée **Delicious**, il relocalise ainsi une production jusque-là effectuée en Roumanie. 3 salariés assurent la production des donuts, les différents glaçages étant réalisés en boutiques. Ils devraient prochainement être rejoints par deux autres personnes afin d'augmenter la production à 10 000 pâtisseries quotidiennes. Delicious doit en effet accompagner la croissance de la franchise Donuterie et développe ses ventes auprès des enseignes de petites et moyennes surfaces de distribution. Un agrandissement du site est envisagé dans trois ans.

Charcuterie **Cosme** investit 5 M€ dans un nouveau bâtiment de 2 500 m² sur une parcelle voisine de son site de production historique du Mans. Ces nouveaux locaux seront dédiés à la fabrication de charcuteries cuites, qui représentent 40 % de l'activité de la PME familiale de 180 salariés. Ils remplaceront un atelier obsolète. Une vingtaine d'emplois seront créés et les capacités de production seront augmentées. Fondée en 1980, Charcuterie Cosme est spécialisée dans la fabrication de produits à base de porcs issus d'élevages sarthois. Le chiffre d'affaires, de 30 M€, est réalisé à 70 % auprès de la grande distribution, 95 % de la production étant écoulés dans un rayon de 100 kilomètres autour du Mans. La charcuterie sarthoise réfléchit à introduire des légumes dans ses recettes.

Vendée

Fleury Michon a cédé sa filiale slovène Proconi (75 salariés), fabricant des plats cuisinés frais pour la grande distribution et la restauration hors domicile. L'opération

d'achat en 2008-2009 s'est avérée peu concluante pour l'industriel car la filiale a quasiment toujours été déficitaire malgré des investissements industriels réguliers. Le groupe avait échoué l'été dernier à vendre sa filiale canadienne, Fleury Michon Amérique (FMA), acquise en 2006 et spécialisée dans le catering aérien. En 2017 et 2019, l'entité (216 salariés) a bénéficié de plus de 10 M€ d'investissements. Elle a subi en 2020 une baisse de 69 % de son chiffre d'affaires, clos à 12,5 M€.

Le spécialiste vendéen de la charcuterie s'engage pour la filière porcine française avec « trois engagements concrets » : augmenter sa part d'approvisionnement en viande de porc française, pour atteindre jusqu'à environ deux tiers de ses achats, basculer immédiatement l'approvisionnement de sa gamme de rôtis de porc en viande 100 % origine France et continuer à respecter la loi EGAlim.

Les substituts de viande à base de végétaux élaborés par la jeune pousse parisienne La Vie sont fabriqués par **Sodebo** (410 M€ de CA en 2020), une expérience précieuse pour l'industriel de Montaigu dont l'une des priorités en matière d'innovation repose sur l'axe santé-nutrition. L'ambition de La Vie est de « se déployer très rapidement en France où la marque vise une présence dans 100 % des enseignes de la grande distribution dès 2022, de s'étendre au Royaume-Uni et en Europe, tout en accélérant l'innovation pour étendre sa gamme ».

La chocolaterie familiale **Saveurs et nature** est rachetée par le groupe italien Rigoni di Asiago, un fabricant de miels, confitures et pâtes à tartiner bio. La PME connaît une forte croissance depuis sa création, il y a vingt ans. Elle emploie désormais plus de 70 salariés pour un chiffre d'affaires 2021 de 9,5 M€, en hausse de 12 %, et un excédent brut d'exploitation d'1 M€. Engagée dans une démarche de commerce équitable, la société travaille en direct avec des planteurs à Madagascar, en République Dominicaine et au Cameroun. Rigoni di Asiago affiche un chiffre d'affaires de 130 M€ et entend s'appuyer sur sa nouvelle filiale pour renforcer sa place dans l'univers bio français, son principal marché à l'export. Produit par le limonadier Stanislas

Savouré d'Eure-et-Loir depuis octobre 2021, le soda régional « Vendée Cola » sera produit localement à Saint-Maixent-sur-Vie à partir de 2023. L'investissement de près de 450 K€ de l'entreprise Savouré dans un bâtiment de production de 400 m² devrait permettre d'employer quatre personnes et un peu plus à terme. L'entreprise espère vendre 120 000 bouteilles de Vendée Cola en 2022, et au moins 350 000 d'ici trois ans. Des limonades vendéennes devraient également sortir de l'usine de Saint-Maixent.

Vif Argent, située à Saint-Gilles-Croix-de-Vie et appartenant au groupe Gendreau, fabrique des plats préparés et salades de thon en conserve. L'entreprise investit 850 K€ pour réduire sa consommation d'eau de 50 % sur l'année, en recyclant les eaux de refroidissement de ses quinze autoclaves. L'Agence de l'eau finance le projet par une subvention de 343 k€.

Le groupe **Fleury Michon** renoue avec les bénéfices en 2021, en dépit d'un chiffre d'affaires en léger repli (- 4,1 %, à 705,6 M€) par rapport à 2020 où les ventes de jambon avaient été dopées par les effets du confinement. Son bénéfice net est de 4 M€, contre une perte nette de 30,5 M€ en 2020. Fleury Michon, qui emploie 3 800 personnes, estime que sa stratégie de recentrage initiée en 2020, avec le renouvellement pour moitié de sa gamme de jambons, et une offre entrée de gamme entre 12 et 14 euros le kilo, commence à porter ses fruits. Les ventes de plats préparés individuels continuent de progresser, portées par le succès des plats en barquettes bois, de même que celles des plats cuisinés et des produits apéritifs (société Paso). En revanche, les marchés de la restauration en vol et de livraison de plateaux repas en entreprises continuent à souffrir des effets de la crise sanitaire. Le résultat opérationnel courant s'élève à 14,4 M€, en retrait par rapport à 2020, en raison de la diminution des volumes en charcuterie, des investissements publicitaires et de la hausse des coûts d'énergie et d'emballages.

La marque **C'est qui le patron? (CQLP)** certifiera bientôt deux produits ingrédients distribués sous des marques nationales, un jambon de la marque Fleury Michon et un fromage de Duo Lozère. Les ingrédients principaux de ces

produits seront soumis aux cahiers des charges votés collectivement. Les marques devront, par conséquent, rémunérer les producteurs « au juste prix ».

Arkéa capital, fonds d'investissement breton, annonce son entrée, comme actionnaire minoritaire, au capital de **Rolmer**. A Challans, dans une usine de 4 700 m², les 150 salariés de Rolmer fabriquent des produits traiteur de la mer en ultra-frais avec quatre familles de

produits (apéritifs, plats chauds, traiteurs et surgelés). Les grandes et moyennes surfaces représentent 95 % des ventes. Affichant une croissance moyenne de 10 % ces 8 dernières années, la PME a clos son exercice 2021 sur un chiffre d'affaires de 24 M€ (9,2 M€ en 2013). Le dirigeant a pour projets la diversification vers la restauration hors domicile et le surgelé, notamment à l'export.

Cavac biomatériaux annonce une prise

de participation de 50 % au capital de Profibres, TPE de Challans (2 salariés) proposant un procédé de fabrication industrielle d'isolant végétal à base de paille de blé, s'insérant dans les façades à ossature bois. Cavac biomatériaux veut renforcer son offre en isolation biosourcée. Cavac biomatériaux a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 18 M€, en croissance d'environ 25 %.

Liste des annexes à télécharger

Cotations des céréales et oléoprotagineux
Cotations fruits et légumes
Viticulture - Observatoire économique du Val de Loire
IPAMPA
IPPAP
Abattages des animaux (bétail, volailles et lapins)
Cotations animales (bétail, volailles, lapins et oeufs)
Livraison de lait et prix du lait

Ont participé à l'élaboration de ce document :

A la une et Focus : J-N. de Casanove (SRAL)

Contexte météorologique : A. Piha

Productions végétales : J.C. Bouhier, S. Emeriau, L. Faguet, P. Guérin, A. Kéters, S. Marchand, A. Piha, et A. Prudo (SRISE)

IPAMPA : O. Grosmesnil (SRISE)

Productions animales et commerce extérieur : O. Grosmesnil, O. Jean, B. Robert, C. Fouchard et V. Salaün (SRISE)

IAA : C. Berchon (SREAF)

Coordination : A. Piha (SRISE)

Agreste Pays de la Loire

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire
Service régional de l'information statistique et économique
5 rue Françoise Giroud - CS 67 516 - 44 275 NANTES cédex 2
Tél. : 02 72 74 72 64 - Fax : 02 72 74 72 79
Mél : srise.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr
Site internet : www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Armand Sanséau
Directrice de la publication : Claire Jacquet-Patry
Rédactrice en chef : Hélène Guillard
Rédaction : DRAAF
Composition : Isabelle Laurens
ISSN 2725-7150 - Dépôt légal : à parution
© Agreste 2022